



Communiqué

L'Ambassade d'Algérie au Japon a l'honneur d'informer les membres la communauté nationale qu'un registre de doléances a été ouvert ce jour, 31 mai 2016, pour recueillir leurs remarques et commentaires sur les prestations fournies par la section consulaire.

Par ailleurs, ces mêmes commentaires pourront être adressés à l'Ambassade via l'adresse email suivante : ambassador@algerianembassy-japan.jp

Section consulaire